

Démonstration : Quels apports organiques sur ma ferme ? Quels outils pour quelle matière ?



Outil n°1



Outil n°3



Outil n°2

La démonstration a été présentée par deux intervenants. Le premier représente une coopérative nommée « Atelier Paysan », qui accompagne les agriculteurs dans leurs démarches d'auto-construction de matériel et de bâtiments. L'objectif de cette coopérative est de permettre aux producteurs de retrouver une certaine autonomie dans le choix, la construction et l'utilisation de leurs outils. Cette démarche s'inscrit dans des systèmes agroécologiques et des exploitations orientées vers l'agriculture paysanne.

L'Atelier Paysan permet donc aux agriculteurs de participer à des stages d'apprentissage pour la construction de matériel agricole. Les instructeurs fournissent les outils et les matières premières, et les stagiaires assemblent leurs équipements en quelques jours. Cette approche présente plusieurs avantages : le coût de l'outil est inférieur à celui d'un achat auprès d'un constructeur, et le stagiaire acquiert une bonne connaissance du fonctionnement de son outil.

Parmi les outils disponibles à la construction, on trouve la bineuse, le strip-till et le rouleau à faca.

Le deuxième intervenant appartient à l'association « Faire à Cheval », qui vise à promouvoir et préserver la tradition de l'utilisation du cheval de trait en agriculture. Bien que l'utilisation du cheval soit aujourd'hui limitée au travail dans les vignes et au maraîchage, l'association valorise et partage son expérience autour de l'attelage de chevaux de trait. Actuellement, l'association compte une dizaine d'adhérents qui utilisent encore le cheval comme outil de traction dans leurs exploitations maraîchères.

Ces deux acteurs de la production biologique ont présenté et fait la démonstration de trois outils issus de l'auto-construction, élaborés à partir des plans de l'Atelier Paysan.

Le premier outil présenté est un épandeur tiré par un cheval, pouvant contenir plusieurs centaines de kilos de fumier ou de compost. Son utilisation est principalement réservée

au maraîchage ou aux vignobles, en raison de sa capacité. La matière est projetée sur une largeur d'un mètre avec un débit variable selon la vitesse d'avancement du cheval.

Le deuxième outil est également un épandeur, adapté pour l'application d'engrais sous forme de granulés, mais capable d'épandre aussi du compost assez fin. Les roues sont reliées à un variateur permettant de doser précisément la quantité d'engrais. Cet outil est destiné à un usage en maraîchage, notamment pour le travail par planches.

Le troisième outil ressemble beaucoup au deuxième, mais il ne possède pas de variateur et est conçu uniquement pour épandre du compost.

Alexis LOUVARD ACD2